Pierres d'assise

PENSIONNATS—L'EXPÉRIENCE DES PREMIÈRES NATIONS

Planifier votre parcours d'apprentissage

Quelle était la raison d'être des pensionnats et quelles en sont les conséquences durables?

ARCHIVES PROVINCIALES DE L'ALBERTA, FONDS DE LA SŒUR ANNETTE POTVIN, PR2010.0475/1.

Élèves au pensionnat Blue Quills de Saddle Lake

PREMIERS PAS

Au cours d'une période de cent ans, plus de 150 000 enfants des Premières Nations, inuits et métis, dont certains avaient à peine quatre ans, ont été séparés de leurs parents et envoyés dans des pensionnats[1]. Pendant la majeure partie de cette période, ces écoles étaient administrées en partenariat par le gouvernement canadien et les principales Églises chrétiennes du pays. Au moment de la Confédération, en 1867, il existait deux telles écoles. Elles étaient situées en Ontario. Lors de la fermeture de la dernière école, au milieu des années 1990, plus de 150 écoles et résidences avaient été ouvertes dans toutes les régions géographiques du pays, la majorité d'entre elles ayant été situées dans l'Ouest canadien[2]. L'Alberta comptait vingt-cinq pensionnats[3]. Toutefois, on ne peut reléguer les pensionnats à l'histoire canadienne. Environ 80 000 anciens élèves des pensionnats, à qui l'on donne souvent le nom de « survivants des pensionnats », sont toujours en vie. Bon nombre de ces survivants ont intenté des poursuites judiciaires afin d'obtenir une indemnisation pour le traitement qu'on leur a fait subir. C'est grâce aux efforts des survivants que l'histoire du régime de pensionnats et les séquelles qu'ils ont laissées ont fini par attirer l'attention à l'échelle nationale.

QUELLE ÉTAIT LA RAISON D'ÊTRE DES PENSIONNATS?

Les dirigeants du gouvernement et de l'Église ont dit à maintes reprises que l'enseignement dans les pensionnats avait comme objectif de « christianiser » et de « civiliser » les peuples autochtones. Les responsables s'attendaient à ce que les élèves issus de ces écoles soient si différents de leurs parents sur les plans spirituel, linguistique, culturel et social qu'ils ne voudraient pas retourner dans leur communauté d'origine et abandonneraient volontiers leur identité indienne telle que l'avait définie la *Loi sur les Indiens*[4]. Puisque les anciens élèves renonceraient à leur statut (dans le cadre d'un processus dit d'« émancipation »), on prévoyait que les peuples autochtones répondant aux critères inscrits dans la loi, les réserves et les obligations énoncées dans les traités seraient éliminés en une ou deux générations. On jugeait que le recours à des externats ne permettrait pas cette transformation radicale, de telles écoles ne coupant pas le lien entre les enfants, leurs parents et leur communauté d'origine. Le premier jour d'école marquait souvent le début de l'attaque en règle contre les cultures et l'identité autochtones. Dès leur arrivée, les élèves se faisaient tondre les cheveux, puis on leur enlevait leurs vêtements traditionnels et on leur donnait un nouveau nom. L'utilisation de langues autochtones était souvent punie et l'on décourageait les visites des parents[5]. Ces objectifs et pratiques ont amené la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CRV)[6] à affirmer que ces écoles servaient avant tout à perpétrer un génocide culturel[7].

Les pensionnats ont également été un outil important pour le Canada dans ses efforts pour coloniser les Territoires du Nord-Ouest. Présenté en 1879, le Rapport Davin[8] recommande que le gouvernement s'associe avec les Églises pour mettre sur pied un réseau de pensionnats dans les Prairies afin de soustraire les enfants à l'influence de leur famille et de leur communauté, permettant ainsi de les maintenir dans ce que Davin appelle « les limites des conditions civilisées ». L'expansion marquée du réseau de pensionnats s'amorce dès 1883, alors que le gouvernement décide de financer la construction de trois grandes écoles à Qu'Appelle, Battleford et High River. En 1930, le Canada compte 80 pensionnats, dont 56 se trouvent dans les provinces et territoires de l'Ouest[9]. Les objectifs du régime de pensionnats sont l'isolement forcé et l'assimilation des enfants autochtones dans la société dominante[10].

Quels types d'écoles a-t-on créés?

L'emploi du terme générique « pensionnats » ne traduit pas toute la réalité, puisqu'il existait une variété d'établissements autres que les pensionnats financés par le gouvernement fédéral et administrés par l'Église. Au départ, le gouvernement fédéral et les Églises distinguent entre deux types de pensionnats : les internats et les écoles industrielles. Les internats, plus petits, sont mis sur pied par les Églises et offrent un nombre limité de types de formation et d'enseignement. De plus, ils sont situés relativement près des réserves où ils cherchent à recruter des élèves. Les écoles industrielles établies par le gouvernement sont plus grandes; leur main-d'œuvre et leur administration sont assurées par des employés de l'Église. L'intention est de limiter la fréquentation de ces écoles, qui sont souvent plus éloignées des communautés des Premières Nations, aux élèves plus âgés. Bien qu'on les qualifie d'écoles industrielles, les possibilités de formation offertes par la plupart de ces écoles se limitent à l'agriculture dans le cas des garçons et au travail domestique dans celui des filles. Le gouvernement délaisse ces termes dans les années 1920 et regroupe toutes les écoles sous l'appellation de pensionnat. À partir des années 1950, le gouvernement introduit plusieurs variantes au sein du réseau. Il arrive, par exemple, qu'on établisse une résidence où vivent les élèves tout en fréquentant un externat ayant une administration distincte. Vers la fin des années 1960, le gouvernement fédéral met fin à son partenariat avec les Églises et devient directement responsable de l'administration des résidences et des écoles[11].

Quelles expériences les élèves des pensionnats ont-ils vécues?

Le gouvernement s'était fixé un objectif ambitieux en lien avec les pensionnats, mais sa contribution financière n'a jamais été à la hauteur de ses ambitions. Les bâtiments, mal entretenus et de construction médiocre, étaient de véritables nids à feu. Au fil des ans, 53 d'entre eux ont été détruits dans des incendies qui ont couté la vie à 40 élèves. Des politiques voulant que les élèves subissent un examen pour dépister toute maladie contagieuse avant l'admission n'étaient souvent pas respectées, et les logements étaient surpeuplés. Par conséquent, les écoles représentaient un terreau propice à la propagation de maladies mortelles, dont la tuberculose. De nombreux élèves sont tombés gravement malades, et les taux de mortalité étaient élevés. Plus de 6 000 élèves sont décédés des suites de leurs expériences dans les pensionnats[12].

Le financement des écoles industrielles par le gouvernement était insuffisant, ce dernier estimant que ces écoles devaient parvenir à l'autosuffisance[13]. Les écoles fonctionnaient selon un système de demi-journée en vertu duquel les élèves plus âgés passaient la moitié de leur journée d'école en classe, alors que l'autre moitié devait être consacrée à l'apprentissage d'un métier. Toutefois, en raison du fardeau associé au sous-financement, cette formation professionnelle s'est bien souvent transformée en travail forcé des enfants. Au lieu de développer une compétence, les élèves se voyaient confier des tâches ménagères de routine afin d'assurer le fonctionnement continu de l'école. Il n'était pas rare que les garçons produisent la majeure partie de la nourriture et que les filles soient chargées d'habiller et de nourrir les élèves. Même les enfants qui ne participaient pas au système de demi-journée devaient souvent consacrer une heure ou plus à des tâches quotidiennes. L'alimentation inadéquate fut un problème durant toute l'existence du régime de pensionnats; les écoles devaient souvent vendre de la nourriture produite par les élèves pour amasser de l'argent. Des cas d'alimentation inadéquate dans les pensionnats ont été signalés jusqu'aux années 1960[14]. Dans certains cas, l'alimentation était déficiente au point où les élèves souffrant de malnutrition étaient vus comme des candidats idéaux pour participer à des études nutritionnelles[15].

La formation des élèves des pensionnats était offerte par des enseignants eux-mêmes mal formés dans des classes surpeuplées où il y avait peu de ressources. En raison du système de demi-journée, ils passaient moins de temps dans la salle de classe que les

autres élèves canadiens. Bien qu'un certain nombre d'élèves aient réussi leurs études à coups de persévérance, les taux de diplomation étaient généralement très faibles. La discipline y était également très sévère et fort différente de celle à laquelle les élèves avaient été habitués à la maison. Il n'est donc pas surprenant que les parents se soient opposés à ce que leurs enfants fréquentent ces écoles ni que les enfants se soient exposés à des risques importants en prenant la fuite[16]. L'opposition à l'égard des pensionnats est si vive qu'en 1920, le Parlement adopte un amendement à la Loi sur les Indiens qui autorise les agents indiens à obliger les parents à envoyer leurs enfants dans les pensionnats. On a même imposé une amende ou une peine de prison à certains parents pour avoir refusé d'envoyer leurs enfants à ces écoles, alors qu'au moins 33 élèves sont morts d'hypothermie en tentant de s'enfuir du pensionnat. Dans bien des écoles, les sévices physiques et sexuels venaient aggraver les effets de la discipline sévère[17]. Séparés de leurs parents, de leur famille et de leur communauté d'origine, presque tous les enfants ont subi une forme ou une autre de négligence affective[18].

Les responsables du système étaient bien conscients de ses lacunes. Les dossiers du gouvernement renferment de nombreuses analyses où l'on souligne que la discipline était plus sévère dans les pensionnats que dans les écoles publiques et que le financement des pensionnats était inférieur à celui d'autres établissements semblables, notamment les orphelinats qui accueillaient des enfants non autochtones[19].

SÉQUELLES DU RÉGIME DE PENSIONNATS

Quelles conséquences du régime de pensionnats se font encore sentir aujourd'hui?

Le régime de pensionnats a infligé un traumatisme profond et durable à de nombreuses familles et communautés autochtones, traumatisme qui demeure évident dans la société contemporaine. 80 000 survivants vivent encore avec les séquelles de l'expérience vécue dans ces écoles. Or, celles-ci touchent également leurs familles. C'est ainsi que les enfants et petits-enfants de parents traumatisés vivent ce qu'on appelle un *traumatisme intergénérationnel*[20] qui entraine des taux élevés de toxicomanie, de criminalité et de suicide. Le cycle de la violence et des traumatismes peut donc se perpétuer d'une génération à l'autre[21].

Quelles mesures ont été prises en vue de la réconciliation avec les survivants et les communautés autochtones?

Certaines mesures ont été prises en reconnaissance de ce sombre chapitre de notre histoire.

À partir des années 1980, de nombreuses Églises ont commencé à présenter des excuses ou des regrets pour leur rôle dans le cadre du régime, ainsi que pour les séquelles qu'en gardent les peuples et les communautés autochtones. La Fondation autochtone de guérison[22] a été créée en 1998 dans le but de lancer des initiatives et d'offrir des programmes favorisant la guérison des survivants. En 2006, un recours collectif intenté par des survivants a mené à la négociation de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens[23]. Cette entente prévoit une indemnisation financière pour les anciens élèves et la création d'un processus indépendant pour indemniser les survivants victimes de sévices dans les écoles. L'entente prévoit également la mise sur pied de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), dont les responsables ont parcouru le pays afin d'offrir un environnement sécurisant permettant aux survivants de raconter leur histoire, de même que la création du Centre national pour la vérité et la réconciliation[24] pour préserver ces histoires. En 2008, le premier ministre Stephen Harper a présenté des excuses[25] aux survivants à la Chambre des communes, reconnaissant par le fait même la politique d'assimilation et le tort immense qu'elle a causé. Le gouvernement de l'Alberta a démontré son engagement envers la réconciliation en veillant à ce que l'histoire et les séquelles du régime de pensionnats fassent obligatoirement partie du curriculum destiné à tous les élèves de la maternelle à la douzième année, de même qu'en affectant des fonds au perfectionnement professionnel des enseignants partout dans la province[26]. De nombreuses personnes, familles et communautés ont amorcé le processus de guérison en explorant leur lien avec la culture, la langue et les cérémonies ainsi que les occasions d'apprentissage continu, et ce, indépendamment des initiatives externes visant la réconciliation.

PROCHAINS PAS

»»»

La réconciliation est un appel lancé à tous les Canadiens afin qu'ils arrivent à comprendre le passé et à travailler ensemble afin de bâtir un avenir nouveau. Il nous revient à tous d'apprendre au sujet des pensionnats, de reconnaitre ce qui s'est vraiment passé et de comprendre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation[27]. De nombreuses écoles reconnaissent l'histoire et les séquelles du régime de pensionnats en participant à des projets pancanadiens tels qu'Imaginez le Canada[28], le Projet du cœur[29] et la Journée du chandail orange[30]. Des affiches détaillant les appels à l'action en matière d'éducation et le texte des excuses présentées par le gouvernement du Canada[31] au sujet des pensionnats sont visibles sur les murs de certaines écoles de l'Alberta. Une autre façon pour les communautés scolaires de participer à l'effort de réconciliation consiste à inviter, en faisant preuve du respect qui s'impose, des survivants à partager leur histoire. La période du régime de pensionnats vient ternir notre histoire partagée; elle a laissé des séquelles qui se font toujours sentir dans nos communautés et nos salles de classe. De plus, une meilleure compréhension des causes et effets des traumatismes intergénérationnels ainsi que l'apprentissage au sujet de pratiques qui tiennent compte des traumatismes subis peuvent aider le personnel des écoles à mieux répondre aux besoins des élèves autochtones et de leurs familles.

Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action (2015).

Poursuivre votre parcours d'apprentissage

a) Quels sont les 11 appels à l'action de la CVR portant directement sur l'éducation?

b) Comment pouvez-vous faire de la liste des appels à l'action de la CVR un document évolutif au sein de votre communauté scolaire?

c) Comment les expériences vécues dans les pensionnats ont-elles façonné les réalités contemporaines des peuples et des communautés des Premières Nations?

RÉFÉRENCES

1. National Centre for Truth and Reconciliation, *A Knock at the Door*, (Winnipeg, MB : University of Manitoba Press, 2016), 5–6.

2. « Pensionnats indiens – Lieu et nombre », site Web de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, www.trc.ca/about-us/residential-school-fr.html (consulté le 27 mai 2019).

3. Source : http://www.trc.ca/about-us/residential-school-fr.html.

4. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens (consulté le 27 mai 2019).

5. Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 2015, 41–47.

6. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse https://tinyurl.com/trc-p15.

7. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse http://education.historicacanada.ca/files/35/ResidentialSchools_French.pdf.

8. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse https://canadianhistory.ca/natives/timeline/1870s/1879-davin-report.

9. National Centre for Truth and Reconciliation, *A Knock at the Door*, (Winnipeg, MB : University of Manitoba Press, 2016), 5–6.

10. National Centre for Truth and Reconciliation, *A Knock at the Door*, (Winnipeg, MB : University of Manitoba Press, 2016), 3.

11. Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 2015, 57.

12. Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 2015, 93–103.

13. National Centre for Truth and Reconciliation, *A Knock at the Door*, (Winnipeg, MB : University of Manitoba Press, 2016), 33–35.

14. National Centre for Truth and Reconciliation, *A Knock at the Door*, (Winnipeg, MB : University of Manitoba Press, 2016), 67–72.

15. Ian Mosby, « Administering Colonial Science: Nutrition Research and Human Biomedical Experimentation in Aboriginal Communities and Residential Schools, 1942–1952 », *Histoire sociale/Social History* 46, no 91, (mai 2013), 145–72, aussi disponible à l'adresse http://muse.jhu.edu/article/512043 (consulté le 28 mai 2019).

16. National Centre for Truth and Reconciliation, *A Knock at the Door*, (Winnipeg, MB : University of Manitoba Press, 2016), 71–77.

17. Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 2015, 121.

18. *Pensionnats indiens*, Manitoba Trauma Information and Education Centre (MTIEC), http://trauma-informed.ca/traumatismes-et-peuples-des-premi%C3%A8res-nations/pensionnats-indiens/?lang=fr (consulté le 28 mai 2019).

19. Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 2015.

20. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse http://trauma-informed.ca/qu'est-ce-qu'un-traumatisme/définition-du-traumatisme/?lang=fr.

21. *Traumatisme historique et guérison autochtone*, (Ottawa : Fondation autochtone de guérison, 2003), www.fadg.ca/downloads/historic-trauma.pdf (consulté le 28 mai 2019).

22. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse www.fadg.ca/.

23. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100015576/1100100015577#sect1.

24. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse https://tinyurl.com/trc-p906.

25. Pour plus de renseignements, visionnez la vidéo « Jour de la présentation des excuses » à l'adresse https://youtu.be/B5dYmo76-hU.

26. Éducation en vue de la réconciliation, Alberta Education, https://education.alberta.ca/éducation-en-vue-de-la-réconciliation/premières-nations-métis-et-inuits/ (consulté le 28 mai 2019).

27. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'adresse www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

28. Pour plus de renseignements, consultez la page Imaginez le Canada à l'adresse https://education.nctr.ca/fr/imaginez-le-canada/.

29. Pour plus de renseignements, consultez le site du Projet du cœur à l'adresse http://projectofheart.ca/.

30. Pour plus de renseignements, consultez la page *Orange Shirt Program* de la Society for Safe and Caring Schools and Communities à l'adresse http://safeandcaring.ca/orangeshirtprogram/.

31. Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens, Gouvernement du Canada, www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100015644/1100100015649 (consulté le 28 mai 2019).

Pierres d'assise

Pierres d'assise une publication de l'Alberta Teachers' Association réalisée dans le cadre du projet **Walking Together**, une initiative visant à appuyer les enseignants certifiés dans leur parcours d'apprentissage afin de répondre aux exigences de la *Norme de qualité pour l'enseignement* concernant les connaissances fondamentales relatives aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits.

Les responsables du projet Walking Together tiennent à souligner la contribution des membres de collectivités des Premières Nations, métisses et inuites établies en Alberta au développement de ces ressources.

Visitez le www.teachers.ab.ca, où vous trouverez d'autres ressources et renseignements au sujet du projet Walking Together.

Walking Together
EDUCATION FOR RECONCILIATION

The Alberta Teachers' Association

www.**teachers**.ab.ca walkingtogetherata @ATAindigenous

PD-WT-16mF 2019-07